



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

30 JUL. 2025

DIVISION MONS
Greffe

N° d'entreprise : **0408 229 844**

Nom

(en entier) : **EVERY DENNISON MATERIALS BELGIUM**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Boulevard J.F. Kennedy, Zone Industrielle, Zone B, 7060 Solignies**

Objet de l'acte : Nomination du commissaire

Extraits des résolutions prises le 30 juin 2025 par l'actionnaire unique de la Société :

"• L'assemblée générale a décidé de désigner la SRL PwC Reviseurs d'Entreprises, dont le siège social est situé à 1831 Diegem, Culliganlaan 5, en qualité de commissaire de la société pour une durée de trois ans. Conformément à l'article 3:60 du CAC cette société désigne comme représentant Arnaud Gain SRL, réviseur d'entreprises, chargé de l'exercice du mandat, avec comme représentant permanent Amaud Gain, également réviseur d'entreprises. Le mandat viendra à échéance après l'assemblée générale chargée d'approuver les comptes annuels en date du 31 décembre 2027.

Les honoraires annuels du commissaire s'élèvent à EUR (...) (plus TVA, débours divers, cotisation IRE et indemnité des frais forfaitaires pour les coûts de technologie et de conformité), et seront adaptés annuellement sur base de l'évolution de l'indice des prix à la consommation ou suivant accord entre les parties.

• Octroi une procuration à Maître Stéphane Bertouille et à Maître Valentine Pacco, avocats, dont le cabinet est situé à 1050 Bruxelles, Avenue Louise 283/19, ou à tout autre avocat du cabinet EVEREST LAW, situé à la même adresse, avec le droit d'accomplir toutes les formalités nécessaires concernant les décisions de la société et publier les décisions de la Société aux Annexes du Moniteur belge."

Valentine PACCO
Mandataire spécial

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/08/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)